COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Autorités communales

COMMUNIQUE DE PRESSE

Date 16 novembre 2026

Val de Bagnes a célébré ses mérites sportifs et culturels

La commune de Val de Bagnes a organisé, vendredi 13 novembre 2026 à l'Espace St-Marc, sa soirée des mérites sportifs et culturels. Ce rendez-vous a permis de mettre à l'honneur les personnes et sociétés distinguées dans les domaines du sport et de la culture.

Au total, 55 récompenses ont été remises au cours de la soirée : 19 encouragements sportifs et culturels, 7 distinctions sportives, 7 distinctions culturelles, 21 mérites sportifs ainsi qu'un mérite spécial.

Moto, rallye, bike, trail, activités hippiques, ski alpin, ski-alpinisme, freeride, chant ou encore musique : les différentes récompenses ont illustré la diversité des passions représentées lors de cette édition.

Alexandre Vaudan, participant au Rallye Dakar à moto, était le parrain de la soirée. Il a partagé son expérience et sa passion, avec une attention particulière portée aux jeunes.

Les méritants sportifs

Les encouragements sportifs ont été remis à Alexia Felix, Otilia Cohen, Liliane Rose Favre Bulle, Liya Simon, Méline Michellod et Mia Corthay pour leurs résultats en sélection valaisanne avec le BBC Bagnes, à Billie Meier pour ses résultats en bike, à Finn Murphy pour ses performances en Hottrail, ainsi qu'à Maud Descoeudres, Olivia George, Robin Michellod et Everest Van der Zwan pour leurs résultats sur le Freeride World Tour Junior. Julie Carron, Charlotte Carron, Elias Besson, Naomie Besson et Baker Sundstedt ont été récompensés en ski de fond, tandis que Noélie Troillet a reçu un encouragement pour ses résultats en ski alpin.

Les distinctions sportives ont été attribuées à Mike Coppens et Christophe Roux pour leur deuxième place au Rallye du Valais, à Tess Corthay pour sa victoire en Coupe valaisanne, à Maija Kaarenmaa et Ethan Reullon pour leurs résultats sur le Freeride World Tour Junior, à Stan Felder pour sa troisième place en géant à Zinal lors de la National Junior Race et à Charlotte Dischinger pour ses quinze années de présidence à Sport Handicap Martigny et environs.

Secrétariat général
Route de Clouchèvre 44, 1934 Le Châble VS
Tél. +41 27 777 11 00 - secretariatgeneral@valdebagnes.ch
www.valdebagnes.ch

Cité de l'énergie Gold
Valais excellence

Les mérites sportifs ont été décernés à Charlie Meier en bike, Aline Perraudin pour ses activités hippiques, Jenna Keller, Martin Bender, Sybille Blanjean, Victor Hale-Woods, Eva Battolla, Mila De Le Rue, Pol Sabido Juvé, Alex Williams, Finn Bayley-Slater, Pippa Brathwaite et Nima Janet-Moreillon en freeride, Dorian Voisin en enduro, Aurélien Gay en ski-alpinisme, Maxime Schaer, Tanguy Nef, Carla Riethmann et Gabin Janet en ski alpin, Margaux Dumont en skicross ainsi qu'Emily Vaudan en trail.

Les méritants culturels

Un encouragement culturel a été remis à Zoé Delamorclaz, troisième au Championnat suisse des solistes minimes 2026. Des distinctions culturelles ont également été attribuées à Monique Fellay pour ses cinquante ans d'art choral, à Jean-Michel May pour ses quarante ans de présidence, à Antoinette Alter et Olivia Oerlte pour leurs 40 ans d'activités et à Ewa Collombin, Damien Maret et Lucien Fellay pour leurs vingt-cinq ans d'activité chorale.

La soirée a également mis à l'honneur la Fanfare la Concordia de Bagnes, championne de première catégorie Brass Band lors du concours en salle. La société s'est vu remettre le mérite spécial et a ponctué la cérémonie de plusieurs interventions musicales.

À travers cette soirée, la commune de Val de Bagnes a souhaité reconnaître les parcours, les résultats et les engagements mis à l'honneur, tout en soulignant la richesse de la vie sportive et culturelle locale.

Commune de Val de Bagnes

Stève Léger
Chef de projet en communication
079 260 63 00